



EXTRAIT DE PÉTITION **(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 2 217 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens des circonscriptions de Jeanne-Mance-Viger, Anjou, Saint-Michel et de la grande région de Montréal.

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la population du secteur nord-est de l'île de Montréal reste largement désavantagée par l'offre de services de transport en commun disponibles sur son territoire comparativement aux populations des autres secteurs de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE tout en faisant partie du Plan de transport de Montréal, aucun échéancier précis de travaux n'a encore été fixé ni engagement financier pris au regard du prolongement de la ligne bleue du métro vers l'est;

CONSIDÉRANT QUE la présence de services de métro contribue au développement social et économique des quartiers et arrondissements traversés ainsi qu'à la vitalité commerciale des artères environnantes;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation de l'offre de transport en commun s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable mis de l'avant par la ville de Montréal et le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette desserte en métro favorisera le maintien dans nos quartiers et arrondissements des travailleurs(es), étudiant(es) et autres citoyens(nes) qui doivent circuler dans l'axe est-ouest et dont les temps de transport sont actuellement très longs;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyens et citoyennes, travailleurs et travailleuses des quartiers et arrondissements de Saint-Michel, Saint-Léonard et Anjou, demandons aux autorités concernées de procéder, dans les meilleurs délais, au prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal de la station actuelle de Saint-Michel vers l'est afin de rejoindre l'arrondissement d'Anjou.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Filomena Rotiroti, Jeanne-Mance-Viger

12 février 2010
Date